TRAMPOLINE

COUPE D'ILE DE FRANCE

La Coupe d'Ile de France est organisée conjointement par l'ESG Gym et le Comité Régional d'Île-de-France. Cette compétition est sélective pour les Championnats de France pour les gymnastes de la filière Nationale toutes catégories en épreuve individuelle et en synchronisée.

Il s'agit d'une compétition amicale pour les gymnastes de la filière élite en individuel et synchronisé.

DATE DE LA COMPÉTITION

- **Samedi 12 décembre 2026**

Le planning de la compétition sera diffusé sur le site du comité régional :
Accueil > NOS DISCIPLINES > TRAMPOLINE > Compétitions TR

LIEU DE LA COMPÉTITION

Gymnase de l'Aviation
20 rue le Corbusier
78280 GUYANCOURT

Les modalités de stationnement seront précisées lors de la diffusion du planning.

ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement se fait uniquement via la base extranet du site de la fédération : http://www.ffgym.fr/

- **Date limite d'engagement le 16 novembre 2026**
- Pour les droits d'engagement, se conformer au tarif régional qui est de 19€ en individuel et de 21€ par équipe en épreuve synchronisée.
- L'ensemble des informations utiles à la procédure d'engagement sont disponibles sur le site du comité régional.

- **Paiement :** il pourra être effectué soit par virement bancaire, soit par carte bancaire. Une facture vous sera délivrée après la tenue de l'évènement. Nous vous encourageons à payer à réception de facture.

 - Règlement directement via EngaGym : www.ffgym.fr
 - Règlement par Carte Bancaire : sur le site du CRIFGYM : www.crif-ffgym.com
 - Règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175 - BIC : CMCIFR2A

Préciser dans le libellé du virement, du paiement en ligne : Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + la discipline concernée.

FORFAITS

Tout forfait doit être déclaré via l'extranet Fédéral.

FORFAIT	DROITS D'ENGAGEMENTS	AMENDE
Déclaré au moins 1 mois avant la compétition	NON	NON
Déclaré au moins 1 mois avant la compétition avec demande de repêchage	OUI	NON
Déclaré moins de 1 mois et plus de 10 jours avant la compétition	OUI	NON
Déclaré dans les 10 jours, justifié par un certificat médical	OUI	NON
Non déclaré ou déclaré dans les 10 jours et non-justifié	OUI	OUI

JUGES

Les clubs devront présenter le nombre règlementaire de juges impérativement en tenue, comme prévu par le Règlement Technique Fédéral ; le nom et le niveau de chaque juge devant être précisé. La liste des juges officiant sera publiée avant la compétition sur le site du comité régional.

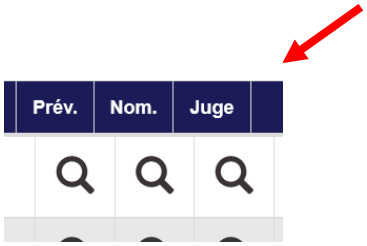
Une réunion de juge sera mise en place avant le début de la compétition. La présence des juges est obligatoire. Tout juge absent ou en retard sera considéré comme forfait.

Attention une amende peut ainsi être infligée au club ne présentant pas de juge. En effet, si le nombre de juge n'est pas suffisant, la compétition ne pourra pas avoir lieu ou être fortement perturbée.

Une fois les jurys publiés, un juge n'officiant que l'après-midi peut demander une dérogation auprès de Kathia PERRIN pour être dispensé de la réunion des juges. En cas d'absence de demande, le juge sera considéré comme absent et une amende pourra être infligé à son club.

- **Procédure d'engagement des juges**

Les clubs engagent leurs juges dans Engagym **avant le 01 décembre** (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).



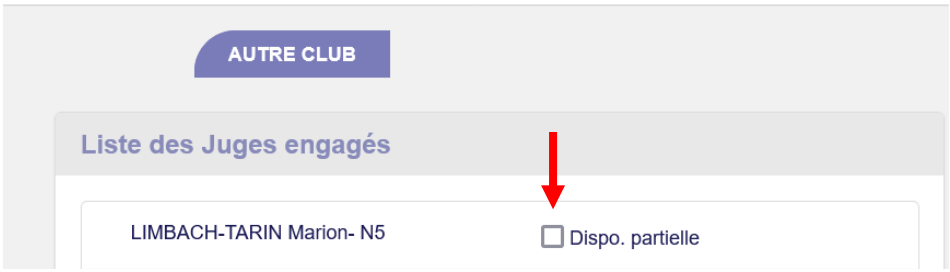
Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



Pour le trampoline, dans le cas où le juge n'est pas le même pour l'individuel et le synchronisé, cocher la case dispo partielle et préciser la discipline « TRI » ou « TRS ».



En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 01 décembre. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail à kathia.perrin@ffgym.fr
Un juge préalablement engagé pourra être remplacé (*par un juge de niveau équivalent*) si seulement le club où il officie prévient le responsable des juges, et au plus tard 48h avant le début de la compétition.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Bon de soutien aux compétitions régionales

Le Comité Régional Île-de-France de Gymnastique met en place cette saison la dématérialisation des billets d'entrée pour toutes les compétitions interdépartementales et régionales.

- Comment cela fonctionne ?
 - Tarif unique : 5 € par personne (entrée gratuite pour les licenciés FFG et les moins de 10 ans sur présentation d'un justificatif).
 - Les billets seront en vente exclusivement en ligne sur la plateforme HelloAsso, à partir de 30 jours avant chaque compétition.

- Où acheter vos billets ?
 - Sur la plateforme HelloAsso :
 - Lien : ACCES PAGE ACCUEIL CRIFGYM HELLOASSO
 - QR Code :
 - Attention : Plus de vente sur place

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

CONTACTS

Contact CRIFGYM : Muriel BRUNO : muriel-bruno@crif-ffgym.fr - 06 30 32 91 06

Contact club : esggym.guyancourt@gmail.com

Référente technique régionale trampoline : kathia.perrin@ffgym.fr – 06 61 07 11 63